

**La formation continue des agents
du Ministère de l'Agriculture et de l' Alimentation**

**Comité technique ministériel - section formation continue
4 juin 2019**

Réalisation budget 2018 – Prévisions 2019

Le budget unique de la formation continue concerne tous les secteurs d'emplois (sanitaire, agriculture et enseignement agricole) du MAAF.

Il est géré sur le BOP 215 et comporte trois parties :

- le budget central pour le financement des actions du niveau national ;
- le budget pour le financement des actions mises en place par les DRAAF/DAAF ;
- le budget pour le financement des interventions des formateurs internes (titre 2).

A- PRÉVISION BUDGÉTAIRE : PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE INITIALE (PBI)

Concernant le budget 2019 pour la formation continue, il convient :

1 - de prendre en compte la mise en place du programme 333 pour le niveau régional, hors secteur enseignement agricole, qui impacte les frais de déplacements des agents et le financement des formations dites transverses ;

2 - de maintenir en 2019 un budget par agent identique à 2018 (soit une base de 219 € par agent hors titre 2)

DRICE (en euros)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
BOP 215 central	2 210 808	2 210 808	2 210 808	2 210 808	2 210 808	2 210 808
BOP 215 déconcentré	3 000 000	3 000 000	2 785 105	2 569 517	2 517 849	2 490 912
Formateurs internes (titre 2)	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Total	5 510 808	5 510 808	5 295 913	5 080 325	5 028 657	5 001 720

DRICE : document de répartition initiale des crédits et des emplois

B- Réalisation 2018

Réalisation (en euros)	2014	2015	2016	2017	2018
BOP 215 central	2 210 189	2 202 783	2 044 792	2 100 201	2 150 583
BOP 215 déconcentré	2 673 171	2 754 922	2 546 123	2 402 773	2 371 223
Formateurs internes (titre 2)	310 464	306 998	150 458	(1) 403 714	269 114
Total Dépenses formation	5 193 824	5 264 703	4 741 373	4 906 688	4 790 920
% de réalisation/DRICE (hors titre 2)	93 %	95 %	92 %	94 %	94 %

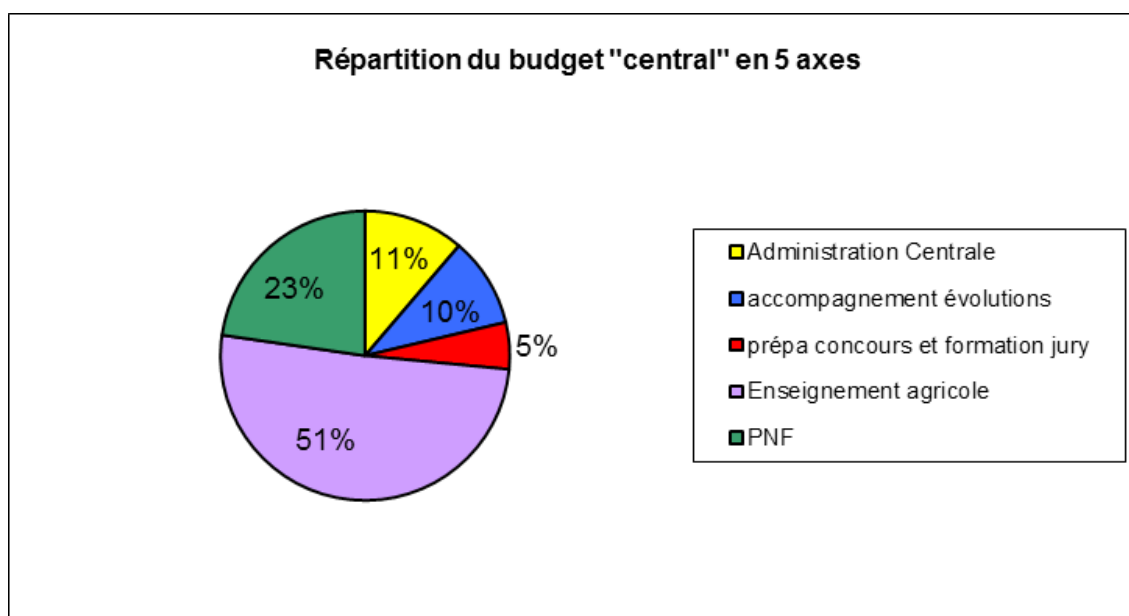
(1) rattrapage en 2017 de dossiers impayés au titre de 2016

C- Focus sur les dépenses du BOP 215 Central

Le budget « central » de la formation continue géré par le BFCDG est présenté selon 5 axes :

Dotation des Directions d'Administration Centrale et de la Délégation AC	Adm. Centrale
Accompagnement des réformes, évolution des métiers et missions, animation : AGORHA, CHORUS, QGIS, Formation des AS, management, ...	Accomp. évolutions
Formations des préparations aux examens/concours et professionnalisation des membres de jury de concours (marchés nationaux)	Exam/conc et profes. jury
Dispositifs nationaux dans l'enseignement agricole : formation des cadres, TUTAC, rénovation des diplômés, ...	Formation Enseig. Agric.
Actions du programme national de formation (EA et SD)	PNF

Dépenses en 2018



D- Bilan du compte personnel de formation

La note de service relative au déploiement du compte personnel de formation (CPF) a été publiée en juin 2018 (NS2018-451 du 14 juin 2018).

La première campagne de dépôt des projets CPF des agents s'est déroulée de juin à août 2018.

Les commissions CPF, installées au niveau des DRAAF/DAAF, se sont réunies au cours des mois de septembre et d'octobre 2018 et ont étudié 65 dossiers pour un total à ce jour de 81 dossiers CPF (16 dossiers ont été traités au fil de l'eau - hors commissions).
43 CPF ont été accordés pour un montant total de 85 026 € et l'utilisation de 4 213 heures.

La note de service relative aux dates de dépôt des demandes de CPF pour les deux campagnes 2019 a été publiée en décembre 2018 (NS2018-882 du 3 décembre 2018).

Les commissions CPF se sont réunies au cours des mois de mars à mai 2019.

La prochaine campagne de dépôt de dossier CPF aura lieu du 1^{er} juin au 31 août 2019.